

Collège

*Bon Soleil*

# Règlement Intérieur

## cycle 3

## PARLEMENT DES ÉLÈVES

*Les élèves ont le droit de s'exprimer librement lors des assemblées hebdomadaires qui ont lieu dans les classes. Deux délégués sont élus par classe. Ces délégués se réunissent avec le directeur ou le coordinateur du cycle, un représentant des professeurs et les délégués des autres classes. Ils constituent le Parlement des Élèves. Le Parlement des Élèves propose des actions pour améliorer la Vie Scolaire.*

Ce document a été élaboré avec la collaboration de tous les élèves du **CYCLE 3** représentés par leurs délégués. Les objectifs sont les suivants :

1. Permettre aux élèves l'acquisition des compétences suivantes, issues des programmes du cycle 3 :
  - ❖ Être capable de :
    - Participer à l'élaboration collective des règles de vie de la classe et de l'école.
    - Participer activement à la vie de la classe et de l'école en respectant les règles de vie.
    - Participer à un débat pour examiner les problèmes de vie scolaire en respectant la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution.
    - Respecter ses camarades et accepter les différences.
    - Refuser tout recours à la violence dans la vie quotidienne de l'école.
    - Comprendre les articles successifs des règles de vie de la classe ou de l'école et montrer qu'on les a compris en donnant les raisons qui les ont fait retenir.
2. Organiser et réguler la Vie Scolaire en établissant des normes connues par tous les membres de la Communauté scolaire.
3. Aider les élèves à mieux s'intégrer à la Vie de l'École.

# COMPORTEMENT À L'INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

Respecter les autres personnes : parler poliment avec tout le monde - adultes et enfants. Ne pas employer de gros mots, ni de commentaires qui puissent déranger ou blesser les autres personnes. Utiliser les « mots magiques » : bonjour, au revoir, merci, s'il vous plaît et pardon, de façon spontanée.

- ❖ Refuser tout acte de violence ou d'agression verbale ou physique, ainsi que les menaces.
- ❖ Être tolérant et accepter toutes les différences : d'âge, de comportement, de goûts, de sexe, de religion, de culture, d'habitudes, etc.
- ❖ Fournir un effort individuel et collectif pour aider les nouveaux arrivés à s'intégrer : jouer avec eux, leur apprendre nos règles de vie et nos habitudes, etc.
- ❖ Respecter l'environnement : tous les lieux et tout le matériel qui appartiennent à la communauté scolaire.
- ❖ S'habiller de façon correcte pour ne pas gêner les autres et adopter les mesures d'hygiène nécessaire s pour préserver notre santé et celle d'autrui.
- ❖ Le port du tablier est obligatoire jusqu'au CM 2, sauf pendant les périodes où la température est trop élevée.

- ❖ La tenue de sport est obligatoire pour toutes les séances de sport et pour les sorties culturelles.
- ❖ L'École n'est pas responsable des bijoux, de l'argent ou des objets de valeur apportés par les élèves.
- ❖ Respecter la propriété privée : le matériel scolaire, les affaires des autres.
- ❖ Il est conseillé de marquer le matériel scolaire ainsi que les vêtements afin de pouvoir les retrouver facilement.
- ❖ Ne pas apporter de jeux électroniques, baladeurs.
- ❖ Ne pas apporter de gâteaux élaborés à la maison ni de friandises.
- ❖ Les montées et descentes des classes doivent se faire dans l'ordre. Les élèves doivent marcher en rang deux par deux sans courir ni se bousculer ni crier, ni provoquer de désordre, afin d'éviter les risques d'accident et de ne pas déranger le travail des autres.



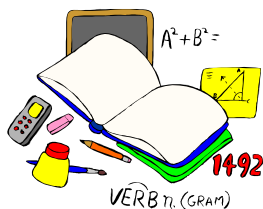
# ABSENCES / RETARDS / DEVOIRS / SIGNATURES:



## LE TRAVAIL

- ❖ Lorsqu'un élève a été absent, il doit apporter un justificatif à son professeur pour expliquer le motif de son absence. Il fera un effort pour se mettre au courant des devoirs et des leçons qui ont été faits en classe pendant son absence.
- ❖ Lorsqu'un élève a été absent plus de trois jours ou lorsqu'il ne peut pas participer aux cours de Natation ou d'EPS pendant une longue période, il devra apporter un certificat médical.
- ❖ Il est demandé aux parents de collaborer pour que l'horaire scolaire soit respecté (entrée et sortie des classes).
- ❖ Les devoirs du soir sont obligatoires et doivent être faits à la maison dans des conditions favorables : silence, isolement, etc. L'enfant qui aura 3 devoirs non faits durant une période sera sanctionné par son professeur.
- ❖ L'École avertira les parents des enfants qui ne font pas les devoirs régulièrement.

- ❖ Les cahiers de classe et les contrôles ou évaluations doivent être signés par les parents lorsque le maître l'indique.
- ❖ Toutes les disciplines, y compris la natation et l'EPS, ainsi que les sorties culturelles sont obligatoires et les élèves doivent faire tout leur possible pour y assister.
- ❖ Tous les élèves ont le droit de demander aux professeurs d'organiser des séances de soutien lorsqu'ils en ressentent le besoin.
- ❖ Tous les professeurs peuvent demander aux élèves d'assister aux séances de soutien qu'ils mettent en place s'ils le jugent nécessaire.
- ❖ Les élèves ont le droit d'établir avec le maître un contrat afin d'améliorer leur comportement, une attitude ou des compétences.
- ❖ Les passages aux toilettes pendant les heures de classe ne doivent avoir lieu que lorsque cela est strictement nécessaire et urgent, afin d'éviter d'interrompre le travail.
- ❖ Lorsque la langue utilisée en classe est le français. Il est alors demandé aux élèves de s'exprimer dans cette langue avec leurs camarades et les professeurs.

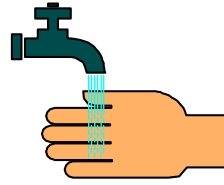


# RESTAURANT SCOLAIRE

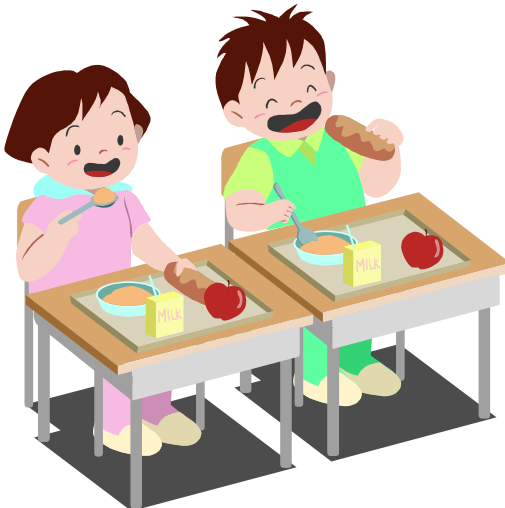
Faire un effort individuel et collectif pour que le déjeuner soit un moment agréable et calme pour toute la communauté scolaire :

- ❖ Se laver les mains avant de passer à table.
- ❖ Respecter les autres à la queue du self, prendre les ustensiles en évitant les bruits.
- ❖ Respecter le matériel et les ustensiles : ne pas jouer ou abîmer les plateaux, les couverts, les verres.
- ❖ Ne pas courir dans le restaurant.
- ❖ Faire l'effort de prendre tout ce qui nous est proposé afin d'éduquer le goût et d'équilibrer l'alimentation.
- ❖ Faire l'effort de manger un peu de chaque aliment, même lorsque nous ne l'aimons pas.
- ❖ Ne pas oublier de remercier les personnes de service.
- ❖ Rester bien assis, sans mettre les coudes sur la table.





- ❖ Fermer la bouche pour mâcher.
- ❖ Utiliser correctement les couverts.
- ❖ Manger proprement.
- ❖ Ne pas parler trop fort.
- ❖ Servir d'abord ses camarades (pain/eau).
- ❖ Demander l'autorisation pour partir et ne pas sortir dans la cour avec de la nourriture ou des récipients.
- ❖ Laisser les couverts parallèles dans le plateau, au milieu, avant de se lever pour aller le déposer.

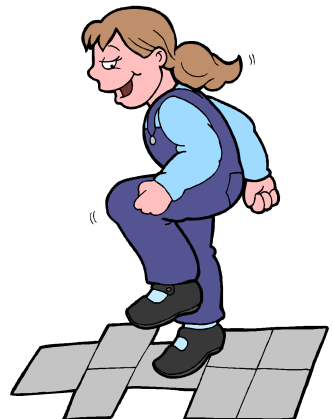


# DANS LA COUR

- ❖ Faire un effort pour que la cour soit un lieu agréable et propre.
- ❖ Utiliser les poubelles pour y jeter les papiers des casse-croûte et les déchets.
- ❖ Ne pas jeter de sable ni de cailloux.
- ❖ Respecter les jeux des autres.
- ❖ Veiller à la propreté des lieux : murs, cour, toilettes : respecter l'intimité des autres enfants lors des passages aux toilettes, ne pas jouer avec le papier hygiénique, utiliser correctement les chasses d'eau, les portes, les wc...
- ❖ Ne pas jouer avec des objets dangereux : des balles de golf, de tennis ou de base-ball ou des billes trop grosses.
- ❖ Ne pas apporter de jouets violents : armes, couteaux, etc.
- ❖ Ne pas apporter de jeux électroniques ni baladeurs ou lecteurs de CD, afin de jouer avec les autres et ne pas s'isoler.



- ❖ Respecter les zones signalées pour les jeux calmes.
- ❖ Ne pas utiliser de ballons de cuir hors des zones signalées.
- ❖ Ne pas sortir de l'aire de jeux sans l'autorisation du professeur surveillant.
- ❖ Résoudre les conflits en dialoguant avec ses camarades et aller trouver l'adulte si cela est nécessaire.
- ❖ S'interdire les moqueries, les menaces, les insultes ainsi que les actes violents.
- ❖ Respecter les interdictions établies par les adultes afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants.
- ❖ Participer au nettoyage de la cour, ramassage de tabliers et vêtements oubliés avec l'ensemble des élèves de la classe selon le roulement établi.
- ❖ Faire un effort pour ne pas oublier ses affaires dans la cour.



*Les élèves qui n'ont pas un comportement adéquat pourront être réprimandés ou sanctionnés, par les différents membres de l'équipe pédagogique : directeurs, professeurs moniteurs et surveillants qui jugeront aussi de la nécessité d'informer les parents. Ils pourront suivre un contrat de comportement afin d'améliorer leur conduite.*



Pendant les assemblées de classe, les différents points de ce règlement intérieur seront commentés et feront l'objet d'un débat pour que tous les membres de la communauté scolaire en prennent connaissance, puissent comprendre la nécessité de leur existence et chercher des solutions aux problèmes et conflits qui se présentent.

*Ce règlement est révisé par le Conseil des maîtres, par le Parlement des élèves et par le Chef d'Établissement à chaque début d'année scolaire. Il est signé par les élèves et les parents qui en prennent connaissance*

Bon Soleil, décembre 2004.  
Vu et relu, juin 2006.

Signatures :

